



**Un syndicalisme unitaire, déterminé, majoritaire et indépendant
aux côtés des collègues et des écoles au quotidien**
Vous avez pu compter et vous pourrez compter sur le SNUipp-FSU
On compte aussi sur vous !



Cliquez ici pour adhérer en ligne

Téléchargez le bulletin d'adhésion ici

2018-2019 - Lettre du SNUipp-FSU n°31

Sommaire : spécial élections professionnelles

Une question, une difficulté pour voter ?

Contactez-nous

09 72 10 10 50

Mail : snu06@snuipp.fr OU elections2018@snuipp.fr

**Samedi 1er décembre matin : kiosque de vote au siège du SNUipp-FSU
(34 avenue du docteur Ménard 06000 Nice).**

**Venez nombreuses et nombreux nous rendre visite et voter
autour d'un bon café !**

Tout remarque ! On vote !

Après un démarrage mouvementé, le serveur informatique des élections professionnelles fonctionne à nouveau.

Erreur 504, "time out"... les dysfonctionnements qui ont émaillé l'ouverture du scrutin des élections professionnelles de la Fonction publique ne devraient plus être qu'un mauvais souvenir. Le serveur ministériel est de nouveau en fonction depuis ce matin.

Un bug a été identifié sur l'espace de vote élections du ministère. Le vote a été suspendu ce jeudi soir mais il est enfin rouvert ce vendredi matin.

Interpellé par les organisations syndicales dont la FSU, le ministère de l'éducation nationale a reconnu sa responsabilité.

Il a envoyé un mail aux électeurs et électrices hier soir et un autre mail lors de la reprise du serveur. Toute personne qui n'aurait pas pu procéder aux quatre votes sera invitée à refaire la totalité. La rue de Grenelle annonce un "message très fort sur le sens du scrutin contre l'effet de démobilisation lié au bug".

Pour accéder au serveur de vote : elections2018.education.gouv.fr

Votons massivement. Votons SNUipp-FSU et votons FSU !



DU JEUDI 29 NOVEMBRE

AU JEUDI 6 DECEMBRE 17 heures dernier délai, JE VOTE

Pour voter, j'ai besoin de mon identifiant et de mon mot de passe.

voir la procédure ici

Maintenant que j'ai ces deux éléments, je peux voter

- Je me connecte à mon espace électeur en cliquant sur : <https://elections2018.education.gouv.fr>

- Je clique sur "voter".
- Je saisis mon identifiant de vote (reçu à l'école ou sur mon adresse mail professionnelle) et mon mot de passe.
- Je vote SNUipp et je vote FSU pour chacun des scrutins correspondants.



Tout est ici

PERTE DES INFORMATIONS

PERTE DE L'IDENTIFIANT ELECTEUR

Il sera possible d'obtenir un nouvel identifiant jusqu'au Jeudi 6 décembre 2018 avant 17h (heure de Paris).

Pour cela, il suffit de se connecter sur l'espace électeur et suivre la procédure "demander un nouvel identifiant".Celui-ci sera envoyé par sms uniquement.

Il faut le numen . Si vous l'avez égaré voici la procédure

Pour récupérer votre numen :

Connectez vous à Esterel : <https://esterel.ac-nice.fr/plog/public/login>

Cliquez sur l'icone "Mon portail agent"

Puis "Consulter mes informations personnelles"

Le numen apparait en bas à droite de l'écran

PERTE DU MOT DE PASSE ELECTEUR

Connectez-vous à votre espace électeur et cliquez sur le lien "mot de passe oublié ?".

Renseignez votre adresse de messagerie professionnelle. Vous recevrez un message dans votre messagerie et vous devrez cliquer sur le lien pour définir votre nouveau mot de passe électeur.

Le mot de passe doit contenir entre 8 et 24 caractères, dont au moins une minuscule, une majuscule et un chiffre.

Il doit être différent de celui de votre messagerie professionnelle.

Nous contacter si difficultés

Toutes les raisons de voter SNUipp-FSU ici

POUR QUI ET POUR QUOI ON VOTE ?

On vote pour élire nos représentant.es qui portent notre voix dans les instances paritaires. Cela revêt un enjeu important. Alors au moment de voter, faites le bon choix... et faites confiance aux candidats.es présents.es sur les listes SNUipp et FSU.

CAPD (Commission Administrative Paritaire Départementale)

- Mouvement
- Promotions
- Recours appréciation rendez vous de carrière
- Listes d'aptitude direction, Postes à exigences
- Départs en stage Cappei, Congés de formation
- Disponibilités, Temps partiels
- Examen des barèmes de permutations
- Ineat-Exeat

JE VOTE SNUipp-FSU



CAPN (Commission Administrative Paritaire Nationale)

- Permutations informatisées
- Départs de stage CAPPEI
- Détachements dans les COM

JE VOTE SNUipp-FSU



CTA (Comité Technique Académique)

(et mon vote détermine la composition du CTSD - Comité Technique Spécial Départemental et du CDEN - Conseil Départemental de l'Éducation Nationale)

- Carte scolaire et moyens 1er (et 2nd) degré (ouvertures et fermetures de classes)
- Transports scolaires
- Horaires des écoles

JE VOTE FSU



- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Règlement départemental• DDEN | |
| CTM (Comité Technique Ministériel) <ul style="list-style-type: none">• Moyens 1er et 2nd degré |  |



SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr> -

Mail : snu06@snuipp.fr Adresse : 34 avenue du docteur
Ménard 06 000 Nice

Tél : 04 92 00 02 00 - Fax : 04 93 35 75 52

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le
lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-

mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos